

## Avis portant sur l'évaluation sommaire des risques

<b>Sujet :</b>	Évaluation de la sécurité des soins et services à la ressource alternative Espace Bellechasse
<b>Date :</b>	19 décembre 2016
<b>Présenté à :</b>	M. Yvan Gendron, président directeur général
<b>Présenté par :</b>	Isabelle Portelance, directrice adjointe
<b>Direction :</b>	Direction des programmes de déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et déficience physique

---

### Résumé du dossier

Dans le cadre du suivi à effectuer au sujet de la sécurité des soins et services offerts par les ressources alternatives en déficience physique, une évaluation a été faite à la RA Espace Bellechasse le 19 décembre.

### Actions réalisées

À partir de critères précis identifiés par la direction DI-TSA et DP en collaboration avec la DQÉPÉ, une visite a été faite à la RA Espace Bellechasse afin de procéder à l'évaluation. L'appréciation des divers éléments à vérifier a été faite par M. Mathieu Mourou, spécialiste en activités cliniques (DI-TSA et DP) et M. Dan Ghiran, conseiller-cadre en gestion de risques à la DQÉPÉ.

La sécurité et conformité des éléments suivants ont été évaluées :

- Espaces communs/corridors/escaliers
- Soins d'urgence
- Équipements de transferts, équipements adaptés
- Moyen de communication par les locataires en cas d'urgence
- Respect de la confidentialité
- Interventions et soins d'assistance (PDSB, vérification antécédents judiciaires, soins invasifs, etc.)
- Prévention contrôle des infections
- Déclaration des incidents/ accidents
- Plan de soins des usagers
- Mécanismes de gestions des insatisfactions / plaintes

## Avis portant sur l'évaluation sommaire des risques

### Consultations effectuées

Rencontre avec Mme Sylvie Boyer, coordonnatrice par intérim, et une usagère, également membre du CA de la RA Espace Bellechasse.

### Constats

- Aucun élément compromettant la sécurité immédiate des usagers ne préoccupe les évaluateurs. Entre autres les éléments suivants sont présents :
  - Des mécanismes de communication sont existants entre la ressource et les usagers en cas d'urgence (pendentif, téléphone portatif, système relié à une centrale, etc.);
  - Une procédure de vérification de la sécurité des usagers laissés seuls sur la toilette est en place;
  - La présence d'un chef d'équipe à chaque quart de travail;
  - Lien avec une personne de référence au CIUSSS pour une mise à jour des formations loi 90 ou un coaching PDSB particulier;
  - Des rencontres régulières avec équipe DP du CIUSSS pour suivi du plan d'action suite à l'enquête de 2015;
- Certains éléments demeurent à préciser
  - Le processus de déclaration des incidents et accidents en collaboration avec le CUISSS (AH 223);
  - L'information à transmettre aux usagers sur le plan de mesure d'urgence (le personnel connaît bien le plan, mais pas nécessairement les usagers);
  - Les rôles et responsabilités du personnel du CIUSSS et de la ressource au sujet des plans d'intervention des usagers;

### Étapes à venir

- Poursuite du suivi régulier du plan d'action 2015 mis en place suite à une enquête dans la ressource Espace Bellechasse
- Révision du contrat qui lie le CIUSSS et Espace Bellechasse d'ici à juin 2017
- Mise en place d'un mécanisme d'appréciation de la qualité et de la sécurité des soins et services dans les RA sous la responsabilité de la direction DI-TSA-DP du CEMTL (date d'évaluation à déterminer)

### Échéancier

Le renouvellement de l'entente qui lie les CIUSSS et Espace Bellechasse sera fait d'ici le 30 juin prochain, précédé d'une évaluation de la qualité des soins et des services.